
JOURNAL GÉNÉRAL

D E F R A N C E .

Du Samedi 12 Mai 1792.

NOUVELLES.

On assure que le ministère, ou le comité jacobite, est fort embarrassé du sort du général Rochambeau. Celui-ci a déclaré qu'il livroit au coriphée Dum.... un combat à outrance. Il y a quelques jours qu'il fut lu à l'assemblée une pétition de la commune de Valenciennes et de l'armée pour conserver le général. Le ministère furieux de cette démarche, présenta sur le champ au roi un ordre à signer pour rappeler le maréchal; on dit que sa majesté eut peine à s'y résoudre, il fallut intriguer toute la nuit; il en résulta que le lendemain, de grand matin, le roi, non-seulement signa l'ordre, mais l'écrivit en entier de sa main; et sur le champ un courrier fut dépêché.

Dans cet intervalle M. de Biron a écrit que l'armée étoit entièrement perdue, si le maréchal l'abandonnoit, que les officiers les plus utiles sont très-décidés à donner leur démission; qu'il ne fera jamais la folie de se charger du commandement, *même par interim*. Cet avertissement met le ministère en déroute; et on vient d'écrire de nouveau au maréchal pour lui ordonner de rester à l'armée, au moins jusqu'à ce qu'il soit relevé par le général Luckner. Celui-ci est arrivé à Paris jeudi au soir; nouvel embarras, le moment est pressant, l'intrigue ne trouve pas de meilleur dénouement que d'humilier le général Rochambeau, en lui envoyant son confrère Luckner, sous le titre modeste d'aide-de-camp, pour rétablir l'armée du Nord, c'est dire clairement que Rochambeau la perdue, et l'assemblée toujours dupe des intriguans, applaudit à ce nouveau tour de leur façon.

Pendant que les aboyeurs à deux sous an-

nonçoient la prise de Namur, M. de Lafayette faisoit réplier sur Givet les trois mille hommes qu'il avoit avanturé du côté de Bouvines et de Dinant. Il paroît que ce général met toute sa gloire à n'être ni battu ni pendu. En effet il a fait prendre à son armée une position très-forte sous Givet; le camp de Rancennes, protégé par cette place, entouré par la Meuse, par des ravins et des forêts, n'est pas facile à attaquer; mais aussi cette position n'est nullement offensive, et lorsque les Autrichiens seront en force pour attaquer, ce ne sera certainement pas dans un pays aussi ingrat pour les subsistances et la marche d'une armée; ils se porteront sans doute sur des parties frontières plus accessible; alors, ou le général dormira dans sa position isolée, ou bien il sera battu s'il la quitte. Dans ce dernier cas, les soldats ne manqueront pas de dire qu'on les a menés à la boucherie, et gare au général conducteur. Tel est l'esprit actuel de l'armée; les généraux ont mauvaise grâce de s'en plaindre, puisqu'ils ont provoqué cet esprit de vertige et d'insubordination.

Un observateur de la révolution remarquoit un effet très-singulier de l'anarchie et des variations qu'elle entraîne. On sait que les constituans ont perdu l'armée, qu'il n'est aucune espèce de manœuvre qui n'ait été employée par le premier comité militaire, pour corrompre les soldats et les forcer à chasser leurs officiers. Les législateurs actuels n'ont qu'à suivre une route si bien tracée, pour arriver au dernier terme de la dégradation militaire. Mais les constituans n'agissoient que pour leurs intérêts particuliers; ils se sont emparés des premières places militaires, et voudroient, à

présent, rétablir l'ordre pour en jour paisiblement. Ce n'est pas le compte des législateurs jacobins, qui ont plus d'horreur pour les généraux constituans et leurs adhérens, que pour les aristocrates les plus décidés; aussi, ne veulent-ils permettre aucune discipline dans l'armée; aussi, font-ils les plans de campagne les plus absurdes, les plus propres à compromettre les généraux, feuilans ou constituans; ceux-ci, forcés de les exécuter, trepignent de rage, dénoncent les ministres, fulminent contre les jacobins. Les Autrichiens ne font que rire de ces pitoyables débats, et bientôt, confondant les deux partis, ils les feront également disparaître de cette terre qu'ils désolent et déshonorent depuis trois ans.

Nous avons déjà dit que sa majesté Sarde avoit fait ordonner à M. Semonville de sortir d'Alexandrie. Immédiatement après cet ordre, M. Lalande, notre envoyé à la cour de Turin, est parti, conformément à la lettre que lui avoit écrite M. Dumourier. Il s'est rendu à Gènes, le 3 de ce mois.

Plusieurs régimens ont eu ordre de se rendre en Savoie, entr'autres celui des gardes. Il y a aujourd'hui dans ce duché plus de dix mille hommes. Cette armée, qui doit être grossie par les troupes autrichiennes qu'on fera venir du Milanois, sera commandée par le comte *Lazari*, qui est parti de Turin le 1^{er} mai. *VICTOR-AMÉDÉE* a déclaré que lui-même seroit à la tête de ses troupes, qui monteront à quarante mille hommes.

Nous n'avons pas encore de renseignemens certains sur les dispositions ultérieures de l'Espagne. Nous savons seulement que l'on renforce le cordon de troupes qui est sur la frontière de France. Nous croyons que le cabinet de Madrid ne tardera pas à se déclarer ouvertement.

L'accouchement de la reine a été des plus heureux, et sa santé est parfaitement rétablie. Elle vient de fonder, de concert avec le roi, un ordre pour les dames les plus distinguées. La religion paroît en faire la base.

Le ministre des affaires étrangères a dû recevoir de nouvelles dépêches du roi de Prusse. On n'en connoît point encore le texte littéral; mais il déclare formellement adhérer au concert des puissances; il contribuera de tout son pouvoir à le mettre à exécution.

Ainsi que le roi de Sardaigne, *FRÉDÉRIC-GUILLAUME* se mettra à la tête de ses troupes; il sera accompagné de son fils le prince royal.

Il doit y avoir, vers le milieu de ce mois; une conférence à Postdam, entre le roi, le duc de Brunswick, le prince de Hohenloe, et les principaux officiers généraux, pour se concerter sur les opérations de la campagne.

Des lettres de Berlin, en date du 28 avril, apprennent que l'armée sera portée sur l'état de guerre, le 15 du mois de mai. Sa majesté se rendra à Coblenz, et y fixera d'abord son quartier général. (On croit que le roi de Hongrie s'y trouvera à la même époque.)

M. de Bischowerder est parti le 26 pour Pétersbourg. Ses négociations auront pour objet la France et la Pologne. On connoît déjà la liste des troupes, qui doivent s'avancer sur les frontières de France. Il y a

39 bataillons d'infanterie;
6 bataillons de fusiliers;
10 escadrons de cuirassiers;
30 escadrons de dragons;
10 compagnies d'artillerie;

enfin 100 pontonniers et cinq compagnies de chasseurs.

Le roi, le duc de Brunswick, le prince de Prusse, le major de Gauneau, le prince Louis, fils du prince Ferdinand, le major de Belzig, le lieutenant-général de Sculenburg, le lieutenant-général de Bischowerder, se trouveront à l'armée, ainsi que le conseiller privé de Harlem, directeur du commissariat.

Le marquis de Laqueille a fait prévenir tous les émigrés qui ne sont attachés à aucun rassemblement, de se joindre aux compagnies de provinces ou à celles des officiers.

Cette invitation a été connue à Bruxelles le 25 avril; les émigrés qui y étoient se sont rendus à Trèves ou à Coblenz, afin d'y attendre les ordres ultérieurs des princes.

— On mande de Coblenz, en date du 29 avril :

« Les princes français ayant demandé à notre souverain (l'électeur de Trèves) la permission de faire camper les émigrés pour couvrir les frontières de l'électorat, S. A. S. E. n'y a pas consenti encore, et attend auparavant les ordres du roi de Hongrie.

» Le nombre des émigrés qui se trouvent actuellement de l'autre côté du Rhin monte à 22 mille hommes, dont il n'y a encore

que 16 mille d'armés. Quant à la cavalerie, elle est composée de 7 mille maîtres. »

Les deux frères du roi, accompagnés du prince de Condé, ont été à Neuviéd le 24, pour visiter les compagnies qui s'y trouvent. *Si les émigrés combattent*, ils seront commandés par le prince de Condé. Plus de quatre-vingt mille hommes sont, dans ce moment, dans les Pays-Bas. M. Armand de Polignac, qui est revenu de Vienne à Coblenz, a donné aux princes la nouvelle qu'il y en avoit encore autant en marche, de sorte qu'il paroît constant que, dans le mois de juin, il y aura 160 mille hommes dans les Pays-Bas. Le maréchal de Bender et le général Brown sont partis de Bruxelles le 2 mai, pour se rendre à Louvain. Il y a à présent 12 mille hommes dans cette dernière ville.

ASSEMBLÉE-NATIONALE-LÉGISLATIVE.

Séance du vendredi 11 mai 1792.

La lecture de plusieurs adresses, et la réception de quelques dons patriotiques, ont rempli les premiers momens de cette séance. M. de Biron écrit à l'assemblée, et la conjure de chercher des moyens pour conserver M. de Rochambeau. « Si ce général abandonne ses compagnons d'armes, je vous déclare, messieurs, que les liens de la subordination seront, sinon rompus, du moins très-relâchés. »

La petite commune de Chimai, district de Vervins, département de l'Aisne, se croyant menacée par l'ennemi, a manifesté de vives alarmes; mais M. Rochambeau a rassuré les habitans, qui, étant situés dans un enfoncement, entre Givet et Maubeuge, ne sont pas plus exposés que les départemens du centre, puisque M. Rochambeau fils, qui commande à Maubeuge, se réunissant avec une partie de l'armée de M. Lafayette, couperoit l'ennemi.

Quelles seront les places qui seront mises en état de guerre, c'est-à-dire, qui seront soustraites au pouvoir municipal, et soumises à la seule administration du commandant militaire? Les généraux donneront eux-mêmes la liste des places dans lesquelles ils croiront qu'on doit adopter cette mesure.

On adopte la rédaction du décret sur Avignon. M. Herault propose, comme article additionnel, de charger le pouvoir exécutif de prendre les mesures nécessaires pour maintenir la tranquillité à la foire de Beaucaire. (Cette ville est entre Nîmes et Avi-

gnon.) Ce seroit faire croire que Beaucaire n'est pas tranquille, s'écrie M. Merlin; je demande l'ordre du jour. Ce puissant raisonnement détermine l'assemblée; elle passe à l'ordre du jour: c'étoit la discussion des changemens proposés par M. Gasparin (militaire, député d'Aix,) sur la formation des conseils de discipline. Appuyé par M. Albitte, le projet de M. Gasparin a été fortement combattu par MM. Dayerhault et Ramond. Après avoir rappelé avec raison que la discipline militaire fut portée au plus haut point de sévérité chez les peuples libres de la Grèce et de l'Italie, M. Ramond a dit en finissant: si vous relâchez le nerf de la discipline, la hache de la licence abattra l'arbre de la liberté. M. Ramond a été applaudi, et le projet de M. Gasparin a été rejeté.

M. Dumourier entre avec M. Servan. Ce dernier prend la parole:

« J'ai accepté la place à laquelle le roi a bien voulu me nommer; je l'ai acceptée, persuadé qu'avec des intentions pures, on doit aujourd'hui se montrer dans les postes les plus périlleux, sur-tout quand on a l'espérance d'être soutenu par les représentans de la nation.

» J'entre dans la lice, et je n'en sortirai que lorsque je serai convaincu que mes forces ne suffisent plus à ma constante volonté de faire le bien. Cette dernière phrase a été applaudie par l'assemblée: nous ne savons en quel sens.

» J'ai l'honneur de prévenir l'assemblée de l'arrivée du maréchal Luckner à Paris. Ce général patriote n'a pas hésité à quitter momentanément son armée bien disciplinée, son armée dont il est adoré, et le département dont il a toute la confiance.

» Sollicité de prendre le commandement de l'armée du Nord, il a observé qu'il se présente une mesure plus importante, c'est d'aller à Valenciennes, d'y rétablir l'ordre, et d'y ranimer la confiance. (C'est indiquer d'une manière assez claire l'impuissance de M. Rochambeau); il est résolu de faire tous ses efforts pour engager de la part du roi le maréchal Rochambeau, dont il connoît les talens, à retirer sa démission. (L'assemblée applaudit.)

» Il veut encourager les officiers et les soldats égarés, abattus; il veut servir sous M. Rochambeau comme simple aide-dé-camp, jusqu'à ce qu'il retourne à son armée. (Nouveaux applaudissemens.)

» Tout à l'heure le maréchal Lukner,

parlant au roi ; lui disoit : *mes soldats me suivront comme des moutons* ; c'est son expression.

Cette expression seroit plus heureuse comme épigramme que comme raisonnement.

» Les ministres ont proposé au roi d'adopter la mesure que propose M. Lukner. C'est ainsi qu'ils répondront à toutes les calomnies. M. Lukner demande à choisir M. Valence comme aide-de-camp. »

Ce discours a été interrompu par les plus vifs applaudissemens. On a décrété par acclamation, que le président écrirait à M. Lukner, QUE LA NATION LE REMERCIE ; ce qui rappelle le mot de Piron : *il n'y a pas de quoi*. Qu'a fait jusqu'ici M. Lukner pour exciter un pareil enthousiasme ?

M. Dumas a ensuite exposé l'avis du comité militaire, sur les moyens de punir les coupables auteurs de la *déroute* de Mons.

Il a proposé un projet de décret qui a été adopté. Il suppose quelque vigueur dans l'assemblée. Pour exciter le soldat par la crainte de la punition et l'aiguillon de la louange, M. Dumas a rapporté avec éloge l'action de *Pie*, grenadier du 74^{me} régiment. Tombant blessé à côté de M. Beauharnois, « Mon officier, s'est-il écrié, achevez-moi ; que je ne voye pas la honte de cette journée. Je meurs à côté de mon fusil, et avec le regret de ne pouvoir plus le porter. » L'assemblée a beaucoup applaudi ce trait, qui en effet est beau. *Pie* vit encore : il sera recommandé aux généraux ; son nom sera inscrit au procès-verbal ; le président lui écrira pour lui exprimer la satisfaction de l'assemblée.

Demain nous donnerons le décret.

LIVRE NOUVEAU.

Le règne du prince trop bon dans le royaume des fous ; conte oriental, ou plutôt histoire occidentale, publiée par madame la toujours comtesse de *** , et dédié à MM. les rédacteurs du journal, intitulé : *l'ami du roi*, sous la direction de M. MONTJOYE ; seconde édition. A Paris, au bureau de l'ami du roi, hôtel Carignan, rue Bailleul, et chez tous les marchands de nouveautés.

Cette brochure, de 60 pages, est en effet

un fort joli conte, où, sous le voile de l'allégorie, on y présente, d'une manière agréable et piquante l'histoire de la révolution jusqu'à la seconde législature. Tous ceux qui liront ce petit ouvrage seront impatients de voir madame la comtesse reprendre la plume, pour retracer l'histoire des aventures et des exploits des aimables enchanteurs qui doivent mettre un terme à la folie des sujets du prince trop bon.

BOURSE du vendredi 11 mai.

Actions des Indes de 2500 liv. à	2137 ¹ / ₂ 27 ¹ / ₂ 3 ³ / ₈
Idem. de 21, à	
Idem. de 8, à	
Idem. de 25 ^c , à	90
Billets d'Emprunt, à	44 ⁰
Emp. de Déc. 1782, de 100 mill.	3, 1 ¹ / ₂ perte
Emp. de Déc. 1784, de 125 mill. à $\frac{1}{2}$ b. pair $\frac{1}{8}$ ben.	
Sortie	
Emp. de 80 mill. avec bulletin	
Idem. Quitances sans bullet., à	1 ⁵ / ₈ ben.
Idem. en Quitances à sorties	4 ³ / ₈ b. 5 ⁷ / ₈ b.
Bulletins dudit Emprunt, à	
Idem sorti	
Reconnoiss. de Bulletins, à	75
Idem sortie	
Lots des hôpitaux,	

Act. nouv. des Indes à	1045,44,43,42,41,40
Act. Caiss. d'Esc. à	3845,40,45
Demi.Act. de Caisse	1915,12,13
Eaux de Paris, à	
Emp. de Nov. à 5 pour 0, à	
Emp. de Nov. 1787, de 120 mill. à 4 pour 0, à	
Emp. de 80 mill. d'Août 1789.	1, 1 ¹ / ₈ , 1 ¹ / ₂ , 3 pert.
Assur. contre les incen.	436,37,38,35,34,32
Assur. à vie, à	462,63,65,60,58,57,55,56
Actions des parcs d'Ererat	
Caisse patriotique	
Paiement des Rentes de l'Hôtel-de-ville. Lett. N et P.	

Changes étrangers, à 90 jours de date.

Amsterdam	30	Cadix,	27 l. 5 s. à 27 l.
Hambourg,	340	Gènes.	172
Londres,	16	Livourne.	182
Madrid, 27 l. 5 s. à 27 l.		Lyon, paiem. p. q. 1 ³ / ₄ p. 0 p.	

Pour 162 liv. en assignats on a 100 liv. en argent. Louis d'or, 18 liv. 10 sous.

L'Abonnement de ce Journal, qui paroît tous les jours, est de 30 liv. pour Paris, & 36 liv. pour la Province, port franc. Le Bureau est rue neuve Saint-Augustin, Hôtel de la Correspondance.